

Le candidat doit inscrire
ici - dessous son numéro de table

C.A.P. : TOUTES SPÉCIALITÉS

Dominante :

Code spécialité :

Épreuve : VIE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

Durée : 1 heure

Centre d'écrit

Session : 2005

NOM et Prénoms :

(en majuscules, suivi s'il y a lieu du nom d'épouse)

Date et lieu de naissance :

Griffe du correcteur

C.A.P. : TOUTES SPÉCIALITÉS

Dominante :

Épreuve : VIE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

Session : 2005

N° de sujet

Folio 1 / 8

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé

I - L'individu dans son parcours professionnel : (8 points)

Patrick vient d'obtenir son CAP. Il est à la recherche d'un emploi.
Il s'adresse à l'ANPE.

1.1 – Donner l'indication du sigle ANPE.

⇒ A..... N..... P..... E.....

1.2 – À l'aide du document 1, citer 4 services de l'ANPE.

- ⇒
- ⇒
- ⇒
- ⇒

DOCUMENT N° 1



**A LA RECHERCHE DE VOTRE VOIE PROFESSIONNELLE?
PENSEZ À CONSULTER NOS FICHES MÉTIER**

◆ ACCÈS DIRECT

Vous êtes candidat ?
Votre espace emploi
Pour recevoir directement vos offres d'emploi, déposer vos profils-CV en ligne et assurer le suivi de vos contacts.

Vous êtes employeur ?
Votre espace recrutement
Pour déposer vos offres d'emploi en ligne, rechercher et contacter des candidats, assurer le suivi de vos contacts.

→ En savoir +

CANDIDAT

- Consultez les offres d'emploi
- Votre espace emploi
- Consultez les guides pour agir
- Consultez les aides à l'embauche
- Utilisez Internet pour trouver un emploi

- Les ateliers et prestations de services de l'ANPE
- Informez-vous sur les métiers
- Info cadres
- Des entreprises qui recrutent
- Foire aux questions FAQ

Ne rien écrire

dans la partie barrée

Folio 2 / 8

1.3 – Indiquer une autre structure qui peut aider les jeunes dans leurs démarches de recherche d'emploi.

⇒

1.4 – Patrick désire proposer sa candidature à une entreprise qui l'intéresse. Préciser les 2 documents qu'il doit envoyer.

⇒

⇒

2 – L'individu dans l'entreprise : (8 points)

Patrick travaille depuis 2 mois dans son entreprise. Il décide avec ses collègues de consulter le CHSCT de l'entreprise pour les problèmes générés par le bruit.

Désignation des représentants du personnel au CHSCT

Les représentants du personnel au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail sont désignés par les délégués du personnel et les membres élus du comité d'entreprise parmi les salariés ayant plus de 18 ans accomplis et travaillant dans l'entreprise depuis au moins un an sans interruption. Le nombre de délégués est fonction du nombre de salariés.

Nombre de salariés de l'établissement	Nombre de représentants	Dont représentants appartenant au personnel de maîtrise ou d'encadrement
50 à 199	3	1
200 à 499	4	1
500 à 1 499	6	2
1 500 et plus	9	3

Ces nombres minima peuvent être augmentés par convention ou accords collectifs.

À défaut de CHSCT (entreprise de moins de 50 salariés), les délégués du personnel en assurent les fonctions.

2.1 – Donner la signification du sigle CHSCT.

⇒

Ne rien écrire

dans la partie barrée

Folio 3 / 8

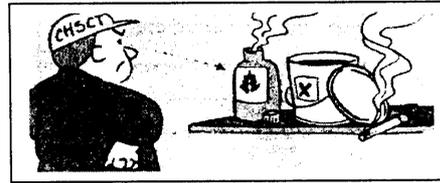
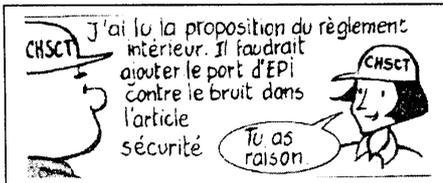
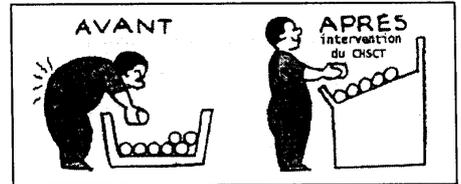
2.2 – Indiquer le nombre de représentants du personnel au CHSCT pour une entreprise de 180 salariés.

⇒

2.3 – Expliquer pourquoi certaines entreprises n'ont pas de CHSCT.

⇒

2.4 – Retrouver à l'aide des images suivantes, trois missions du CHSCT.



⇒

⇒

⇒

2.5 – Embauché depuis 2 mois, Patrick veut se présenter aux élections des représentants délégués du CHSCT. Préciser s'il en a le droit en entourant la réponse (voir document « Désignation des représentants du personnel au CHSCT » en folio 2/8).

OUI

NON

Justifier votre réponse à l'aide du document.

⇒

3 – L'individu au poste de travail : (12 points)

Patrick remarque que ses collègues se plaignent souvent du bruit existant dans certains ateliers.

DOCUMENT N° 2

Nos oreilles sont fragiles, sachons les ménager ! En fait, nos cellules ciliées se trouvant dans la cochlée ne se reproduisent pas. Un bruit trop violent ou une exposition prolongée risquent de les détruire et de provoquer une surdité.

Les principaux responsables du bruit et des dégâts qu'il cause à l'ouïe, sont les transports (le bruit des automobiles qui circulent est souvent continu et « use » les cellules ciliées), l'écoute amplifiée (baladeurs, concerts, boîtes de nuit) et le monde du travail. Une diminution de l'audition est d'ailleurs l'un des premiers signes de cette maladie professionnelle.

3.1 – À l'aide du document 2, retrouver la maladie professionnelle due au bruit.

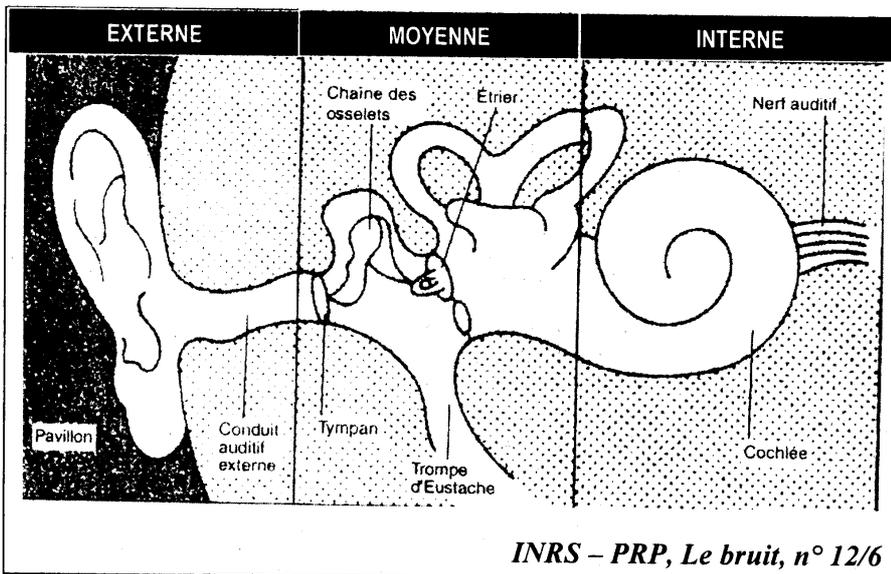
⇒

3.2.1 – Expliquer comment peut survenir cette maladie.

⇒

3.2.2 – Localiser sur le schéma suivant à l'aide d'une croix, l'endroit où l'oreille est endommagée.

SCHÉMA DE L'OREILLE



L'air se propage par vibrations.

Dans la **cochlée** se trouvent les **cellules ciliées** sensibles à ces vibrations : elles émettent des impulsions électriques qui, envoyées au cerveau par le **nerf auditif**, provoquent la sensation sonore.

Ne rien écrire

dans la partie barrée

Folio 5 / 8

3.3 – D'après le témoignage ci-dessous, énumérer 4 autres conséquences du bruit sur la santé.

- ⇒
- ⇒
- ⇒
- ⇒

3.4 – Citer une conséquence du bruit sur la vie professionnelle.

- ⇒

3.5 – Préciser une obligation de l'employeur quand les salariés sont exposés à 85 dB ou plus.

- ⇒

3.6 – À l'aide du document ci-dessous, proposer :

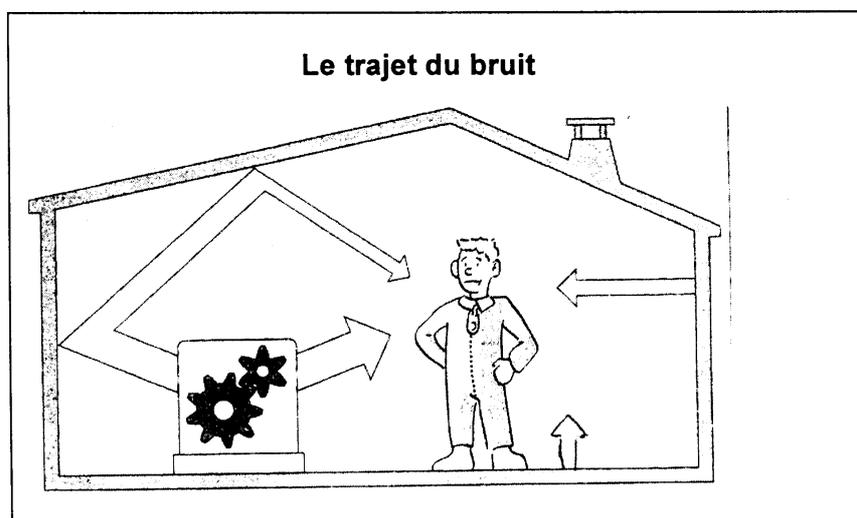
- 2 moyens de prévention collective contre le bruit.

- ⇒
- ⇒

- 1 moyen de prévention individuelle contre le bruit.

- ⇒

Témoignage d'un collègue ouvrier de l'entreprise
« Après 4 ans dans l'entreprise, je supporte de moins en moins le bruit des rotatives ; je suis stressé dès le matin quand je pars travailler, un rien m'énerve. Au travail, je fatigue beaucoup plus vite qu'avant et j'ai du mal à me concentrer. Il me semble que je réagis moins vite, que j'ai moins de réflexes. Malgré cette fatigue, j'ai du mal à m'endormir et je suis de plus en plus fatigué. À la visite médicale du travail, le médecin m'a trouvé des troubles cardio-vasculaires ; je lui ai aussi parlé de mes troubles digestifs. Tout cela serait d'après lui provoqué par le bruit [...] ».



Ne rien écrire

dans la partie barrée

Folio 6 / 8

4 – L'individu acteur des secours : (6 points)

En voulant discuter avec son collègue, Patrick s'appuie sur une machine. À cause du bruit dans l'entreprise, il n'a pas entendu que la lame de la machine tournait encore. Son avant bras est entaillé. Il a une large plaie avec hémorragie. Heureusement, son collègue est sauveteur secouriste du travail et intervient rapidement.

4.1 – Indiquer la première action que le sauveteur doit effectuer afin d'éviter un nouvel accident pour lui-même et pour les témoins dans ce cas précis.

⇒

4.2 – Lors de son intervention, le sauveteur fait passer l'alerte par un témoin qui appelle les pompiers. Compléter le tableau ci-dessous.

FAIRE ALERTER		
NUMÉRO D'APPEL	⇒	⇒
Indiquer les points principaux que doit contenir le message d'appel		⇒
		⇒
		⇒

4.3 – Citer les autres numéros qui peuvent être appelés en cas d'urgence.

⇒

⇒

⇒

Ne rien écrire

dans la partie barrée

Folio 7 / 8

5 – L'individu consommateur avisé : (6 points)

En l'espace de quinze ans, les français ont considérablement changé leurs habitudes d'achats alimentaires. Les hyper et supermarchés ont drainé la moitié de la clientèle au détriment des petits commerces.

Quant aux petits marchés, où l'organe vocal du poissonnier rivalise avec celui du maraîcher, ils ont toujours à peu près la côte, particulièrement dans la région parisienne où ils assurent 15 % de l'approvisionnement des foyers.

Toutefois, certains magasins spécialisés gardent la préférence des ménagères, qui achètent encore plus de 80 % de leur pain et 70 % des gâteaux dans les boulangeries-pâtisseries, ainsi que plus de la moitié de leur viande chez le boucher.

5.1 – Patrick achète régulièrement ses sandwiches à la boulangerie du quartier.
Proposer deux raisons qui motivent le choix de Patrick.

⇒

⇒

5.2 – Pour chacun des systèmes d'achats, proposer un avantage et un inconvénient.

SYSTÈMES D'ACHATS	AVANTAGE	INCONVÉNIENT
Grande surface	⇒	⇒
Achat à distance ou par correspondance	⇒	⇒

5.3 – Proposer 2 moyens de paiement pour un achat à distance.

⇒

⇒

Ne rien écrire

dans la partie barrée

Folio 8 / 8

5.4 – Identifier chaque élément du tableau ci-dessous en indiquant par une croix s'il s'agit d'un bien ou d'un service.

	BIEN	SERVICE
Achat d'une voiture		
Nettoyage d'un vêtement au pressing		
Achat d'une baguette		
Acquisition d'une maison		
Soin chez le dentiste		
Coupe de cheveux		

CORRIGÉ - Barème sur 40 points

I - L'individu dans son parcours professionnel : (8 points)

- 1.1 - Agence Nationale Pour l'Emploi (1 point)
- 1.2 - (1 × 4) (4 points)
- propose des ateliers d'aide aux démarches d'emploi
 - propose des aides à l'embauche
 - propose les offres d'emploi
 - propose le site Internet pour trouver un emploi
 - Informe sur les métiers
 - Et toutes autres bonnes réponses
- 1.3 - PAIO (Permanence d'Accueil d'Information et d'Orientation ou mission locale) (1 point)
- 1.4 - (1 × 2) (2 points)
- Lettre de motivation
 - C.V.

2 - L'individu dans l'entreprise : (8 points)

- 2.1 - Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail (1 point ou rien)
- 2.2 - 3 (1 point)
- 2.3 - car l'entreprise comporte moins de 50 employés (1 point)
- 2.4 - (3 × 1) (3 points)
- Analyser les risques professionnels et les conditions de travail
 - Enquêter après un accident du travail et une maladie professionnelle
 - Donner son avis sur le règlement intérieur
 - Concourir à la formation à la sécurité
 - Participer à l'amélioration de l'hygiène de la sécurité et des conditions de travail
 - Être consulté avant toute modification importante des conditions de travail.
- (ou toute autre réponse logique)
- 2.5 - NON (1 point) (2 points)
- Car il travaille depuis moins d'un an dans l'entreprise. (1 point)

C.A.P.

Spécialité : TOUTES SPÉCIALITÉS
CORRIGÉ

Code Spécialité :

Durée :
1 h 00

Session
2005

Épreuve : VIE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

N° Sujet :

Coefficient:
1

Folio
1 / 4

3 – L'individu au poste de travail : (12 points)

3.1 – surdité

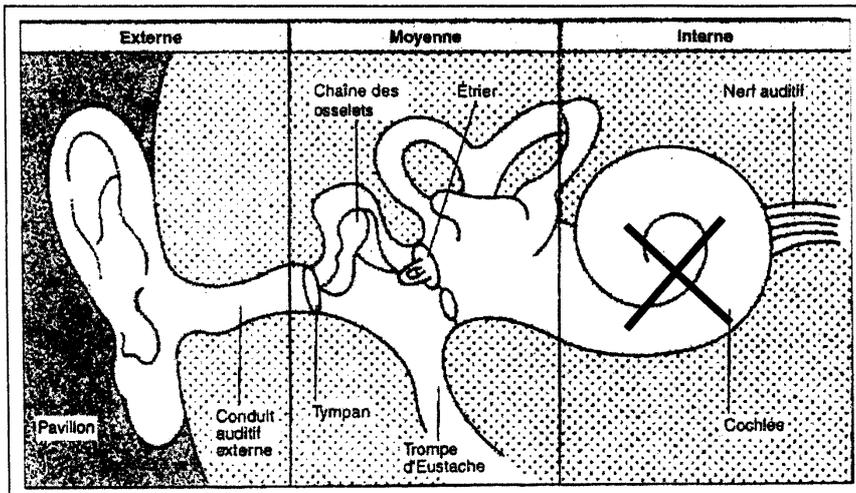
(1 point)

3.2.1 – Bruit trop violent ou exposition prolongée au bruit

(1 point)

3.2.2 –

(1 point)



3.3 – (1 × 4)

(4 points)

- Troubles cardio-vasculaires
- Troubles digestifs
- Troubles du sommeil
- Fatigue
- Manque de concentration
- Stress
- Irritabilité

3.4 – Accident du travail, augmentation du nombre d'erreurs et autres...

(1 point)

3.5 –

(1 point)

- Informer les salariés
- Mettre à disposition des protections anti-bruit

3.6 –

(3 points)

Moyen de prévention collective

- Ecran anti-bruit
- Encoffrement de la machine
- Traitement acoustique du local
- Isolement antivibratile
- Cabine insonorisée

Moyen de prévention individuelle

- Casque ou bouchon d'oreilles (1 point)

C.A.P.

Spécialité : TOUTES SPÉCIALITÉS
CORRIGÉ

Code Spécialité :

Durée :
1 h 00

Session
2005

Épreuve : VIE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

N° Sujet :

Coefficient:
1

Folio
2 / 4

4 – L'individu acteur des secours : (6 points)

4.1 – Protéger : arrêter la machine (1,5 point)

4.2 – (3 points)

FAIRE ALERTER	
NUMÉRO D'APPEL ⇒ 18 (1 point)	(0,5 × 4 = 2 pts) ⇒ lieu précis
Indiquer les points principaux que doit contenir le message d'appel	⇒ Nombre de victimes
	⇒ État des victimes
	⇒ Gestes effectués
	⇒ Risque persistant / Nature de l'accident
	⇒ Ne pas raccrocher en premier
	⇒ Répéter le message

4.3 – (0,5 × 3) (1,5 point)

- 15
- 17
- 112

5 – L'individu consommateur avisé : (6 points)

5.1 – (0,5 × 2) (1 point)

- Proximité
- Conseils
- Meilleure qualité

5.2 – (0,5 × 4) (2 points)

SYSTÈMES D'ACHATS	AVANTAGE	INCONVÉNIENT
Grande surface	- moins cher - beaucoup de choix - différents biens au même endroit...	- éloignement du centre ville - produits moins frais...
Achat à distance	- pas de déplacement ...	- frais de port - pas de conseil - pas de visualisation des produits...

C.A.P.

Spécialité : TOUTES SPÉCIALITÉS
CORRIGÉ

Code Spécialité :

Durée :
1 h 00

Session
2005

Épreuve : VIE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

N° Sujet :

Coefficient:
1

Folio
3 / 4

5.3 – (0,75 × 2)

(1,5 point)

- Carte bleue
- Chèque...

5.4 – (0,25 × 6)

(1,5 point)

	BIEN	SERVICE
Achat d'une voiture	X	
Nettoyage d'un vêtement au pressing		X
Achat d'une baguette	X	
Acquisition d'une maison	X	
Soin chez le dentiste		X
Coupe de cheveux		X

C.A.P.

Spécialité : **TOUTES SPÉCIALITÉS**
CORRIGÉ

Code Spécialité :

Durée :
1 h 00

Session
2005

Épreuve : **VIE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE**

N° Sujet :

Coefficient:
1

Folio
4 / 4